

La Mobilité des Artisans en Centre-Val de Loire





Gérard BOBIER
Président de la Chambre
de Métiers et de l'Artisanat
Centre-Val de Loire



Nos partenaires :



“ La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire a mené une vaste enquête sur la mobilité des Artisans en mars 2021. Près de 5.000 artisans de tous les territoires de notre région et de tous les corps de métiers de l'Artisanat ont répondu à notre sollicitation.

Chaque jour, en région Centre-Val de Loire, 56.000 artisans et leurs 77.000 collaborateurs se rendent sur leur lieu de travail pour déployer leur savoir-faire et satisfaire les attentes de leurs clients.

Pour de nombreux Artisans, la mobilité est une composante indispensable de leur travail. **Comment se rendre sur un chantier ou chez un client sans moyen de transport ? Comment recevoir des matières premières ou expédier des produits finis sans un solide réseau logistique ?**

Au-delà de ces problématiques récurrentes pour les artisans se sont ajoutées plusieurs décisions politiques sur la mobilité qui les impactent ou vont les impacter à terme : le déploiement progressif des Zones à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) dans de nombreuses métropoles françaises avec des restrictions de circulation et la fin de la vente des véhicules thermiques en 2040 (loi LOM). En outre, les aides financières à l'acquisition d'une solution de mobilité "verte" encouragent l'achat d'un nouveau véhicule moins polluant, neuf ou d'occasion (jusqu'à 5.000 € dans le cas général et 6.000€ dans les Zones à Faibles Émissions).

Face à ces évolutions réglementaires, aux changements d'usages qui s'opèrent et à la composition de la structure du parc de véhicules professionnels, la CMA Centre-Val de Loire s'efforce avec cette étude d'informer les décideurs de notre région sur l'ampleur des efforts demandés aux Artisans -pourtant partenaires de la transition écologique- dans un laps de temps relativement court. À titre d'exemple, 97% du parc de véhicules utilitaires des Artisans est composé de motorisations diesel et près d'un tiers des utilitaires ont plus de 10 ans. Les Artisans ont besoin d'un accompagnement renforcé des pouvoirs publics pour effectuer rapidement leur transition écologique et ne pas pénaliser l'activité économique de notre région.

Enfin, je tiens à remercier, pour leur précieuse contribution, les entreprises artisanales s'étant exprimées dans notre enquête. ”

PLAN DE L'ETUDE

MÉTHODOLOGIE & PROFIL DES ENTREPRISES INTERROGÉES

- 1 **Déplacements Domicile-Travail & Réduction de la pollution de l'air**
- 2 **Le parc de véhicules professionnels des Artisans et son utilisation**
- 3 **Livraisons/Expéditions de matières premières et de produits finis**
- 4 **Demandes d'accompagnement des Artisans**

◆ Méthodologie & profil des entreprises interrogées

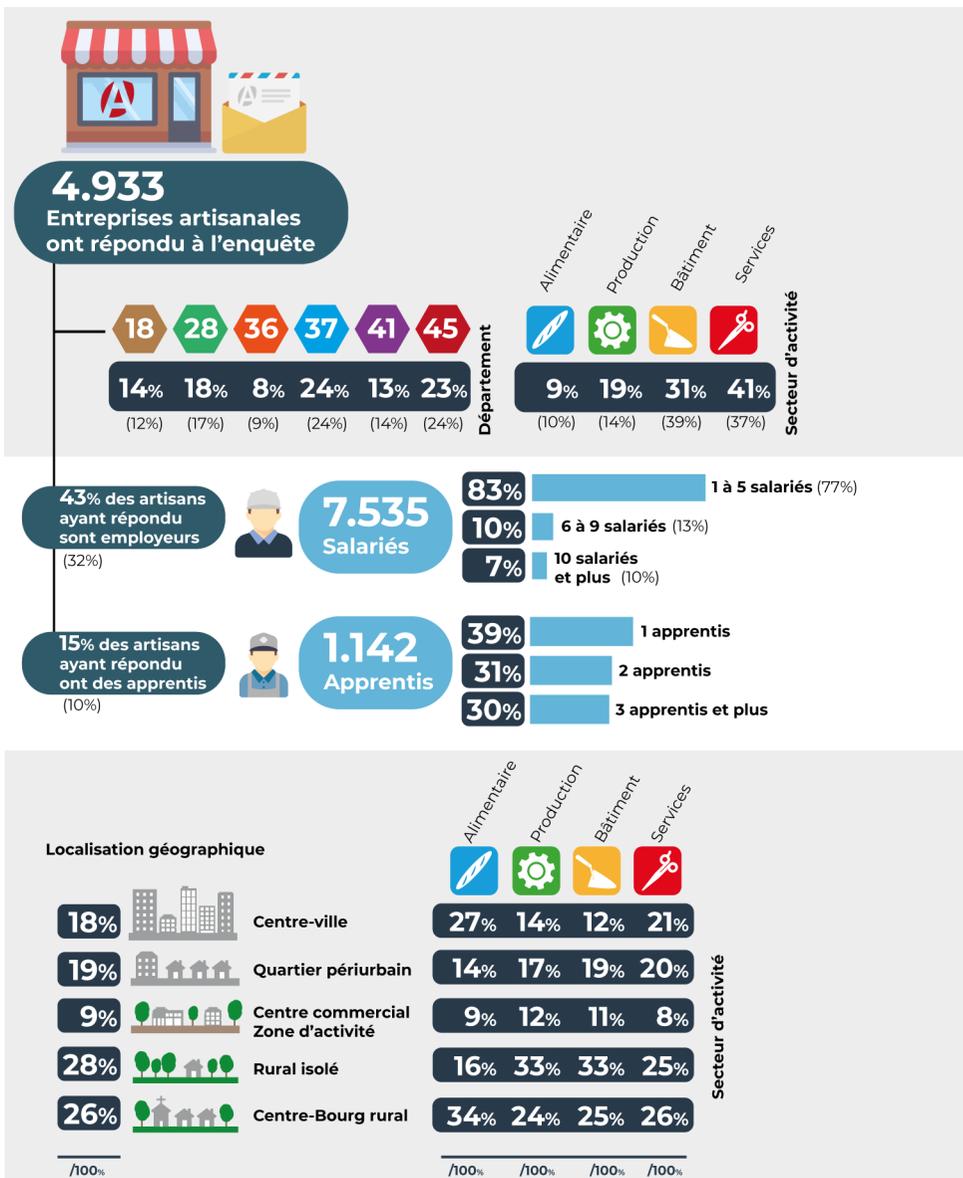
Ciblage d'un panel d'entreprises artisanales

Pour comprendre la mobilité des artisans, nous avons mené une enquête par mailing avant de croiser nos données avec le Répertoire des Métiers (RM). Le RM est essentiellement un fichier de gestion administrative des immatriculations et des radiations des entreprises artisanales.

Le ciblage de notre enquête s'est donc porté sur l'ensemble de la population des artisans en Centre-Val de Loire soit environ 56.000 entreprises artisanales. Un panel de 4.933 artisans a répondu à notre enquête. Ils emploient plus de 7.500 salariés et forment environ 1.100 apprentis.

À l'image du Répertoire des Métiers (RM), l'ensemble des grands secteurs d'activités de l'Artisanat est représenté : Alimentation (9%), Production (19%), Bâtiment (31%) et les Services (41%).

Enfin, ce panel d'entreprises reflète globalement la structuration géographique du tissu économique régional, avec une forte représentation des départements de l'Indre-et-Loire (24%) et du Loiret (23%) contrairement à ceux du Berry (Cher et Indre).



Diversité des profils des entreprises

Plus de quatre entreprises "répondantes" sur dix sont employeuses. Elles comptent généralement entre un et cinq salariés dans leurs effectifs. Environ 15% d'entre elles forment également un ou plusieurs apprentis. Elles ont majoritairement un profil de TPE Artisanale (Très Petite Entreprise), les PME (Petites et Moyennes Entreprises) ne représentant qu'une portion congrue.

La localisation géographique des entreprises montre la grande diversité des environnements où elles sont implantées : des centres urbains aux zones rurales en passant par les quartiers périphériques. Elle montre à la fois l'hétérogénéité des lieux d'activité, mais aussi leur rôle dans la structuration des territoires : une implantation sur deux en Centre-Val de Loire se situe en zone rurale.

Les traits caractéristiques des métiers de Bouches et des Services sont bien identifiables avec une forte présence en milieu urbain, les commerces de proximité de nos villes : Bouchers, Boulangers, Coiffeurs ou Cordonniers... Traditionnellement, les métiers de la Production et du Bâtiment sont plus fortement implantés en zones rurales ou périphériques pour bénéficier d'un foncier abordable et de grandes parcelles.

Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

Caractéristiques des entreprises artisanales

Plus des deux tiers des chefs d'entreprises de l'Alimentaire participant sont âgés de plus de 40 ans (69% des répondants), à l'image du Répertoire des Métiers. Au sein de l'Artisanat, près de trois chefs d'entreprise sur quatre sont des hommes. En revanche, le panel ayant répondu à l'enquête est légèrement plus féminisé que la moyenne régionale (+ 10 points).

En région Centre-Val de Loire, 40% des entreprises artisanales immatriculées au RM sont des Micro-entreprises. Dans l'enquête, une surreprésentation (+10 points) est observée pour cette catégorie.

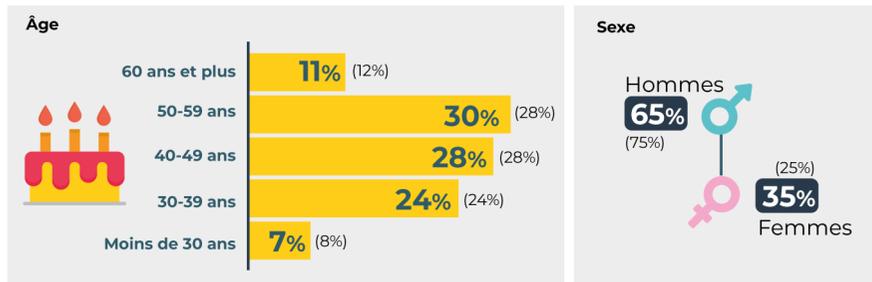
Un véritable renouvellement du tissu d'entreprises artisanales s'opère au fil des ans : 48% des entreprises immatriculées au RM sont âgées de moins de 5 ans (50% dans le panel). À l'inverse, seules 11% sont en activité depuis plus de 20 ans (10% dans le panel).

En Centre-Val de Loire, seules 20% des entreprises génèrent en moyenne des chiffres d'affaires supérieurs à 200.000€ avec une représentation remarquable des secteurs de l'Alimentaire et du Bâtiment. Dans les métiers de Bouche, 44% des entreprises artisanales dépassent le seuil de 200.000€ de chiffres d'affaires. Elles sont 27% dans la Construction.

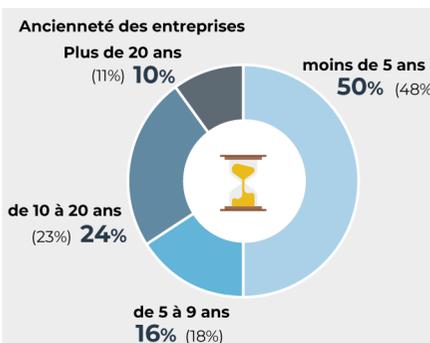
À l'autre bout du spectre, près d'une entreprise sur six génère un chiffre d'affaires inférieur à 50.000€. Une surreprésentation de la Production (75%) et des Services (65%) est observable dans cette catégorie.

L'analyse détaillée de leurs caractéristiques montre que ces entreprises relèvent des catégories Métiers d'Art (Production) et des réparations diverses ou du nettoyage courant (Services). Elles exercent principalement sous le régime fiscal de la micro-entreprise.

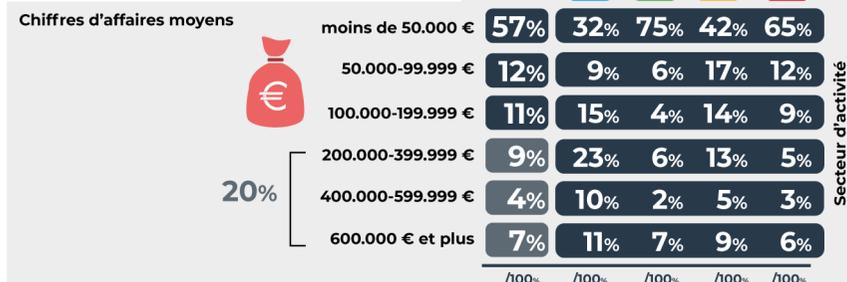
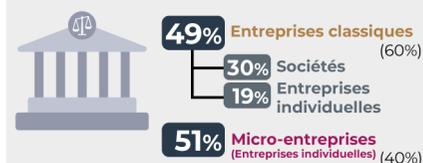
Profil des dirigeants des entreprises artisanales ayant répondu à l'enquête



Caractéristiques des entreprises artisanales répondantes



Forme juridique des entreprises



(%) rappel de la structure des entreprises artisanales au Répertoire des Métiers en Centre-Val de Loire

Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

1 Déplacements Domicile-Travail & Réduction de la pollution de l'air

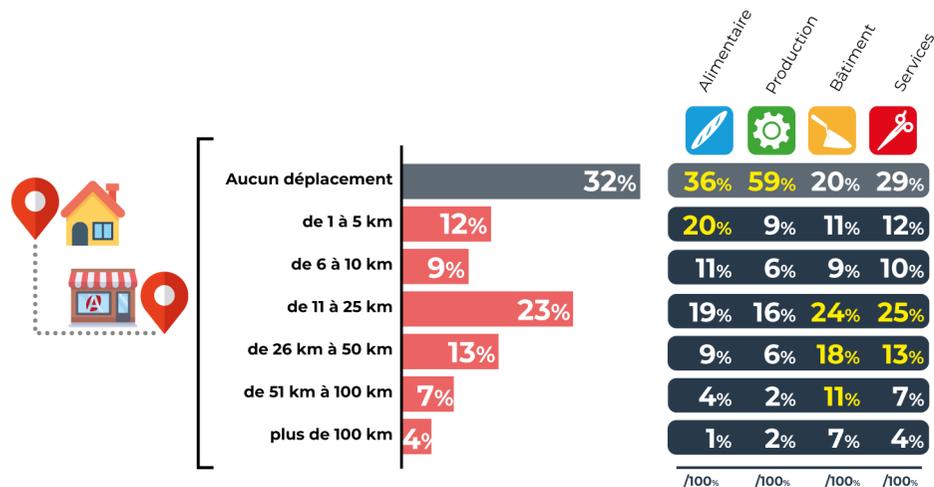
Tous les artisans n'effectuent pas de trajets Domicile-Travail

Deux tiers des artisans résident sur leur lieu de travail ou à proximité immédiate de celui-ci. Il s'agit d'une situation fréquente dans les métiers de la Boucherie, de la Boulangerie, de la Bijouterie, du Textile ou plus généralement dans l'Artisanat d'Art...

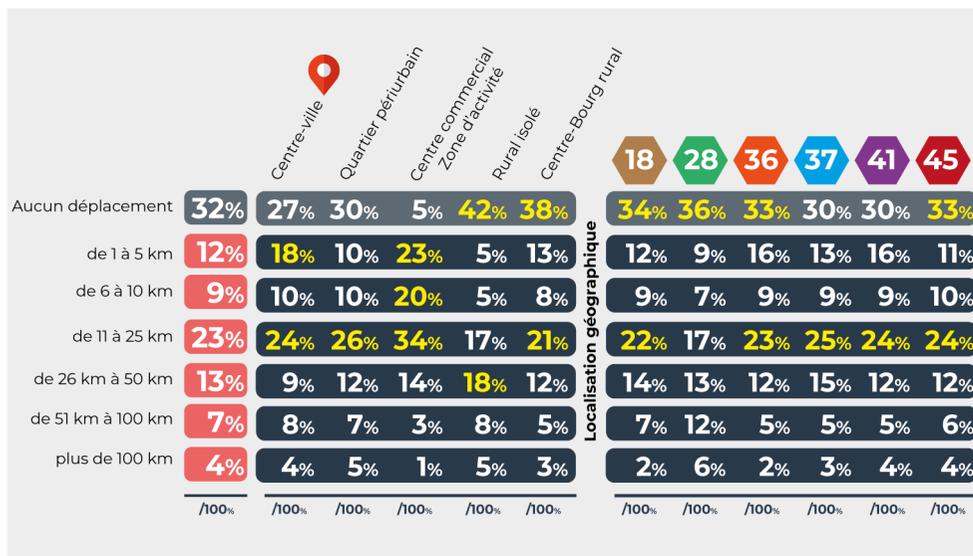
A l'inverse, près de la moitié (47%) d'entre eux sont amenés à parcourir plus de 10 km au quotidien pour exercer leur activité artisanale. Six artisans du Bâtiment sur dix sont dans cette situation et certains effectuent plus de 50 km pour se rendre sur les chantiers de leurs clients: Couvresseurs, Peintres, Electriciens, Terrassiers, Maçons... Nombreuses sont les professions dépendantes de la demande de la clientèle et où la localisation géographique de celle-ci fait partie des contraintes à prendre en compte. L'accessibilité pour les véhicules, le stationnement, le temps de transport, la proximité des fournisseurs ou le lieu de stockage du matériel sont autant de paramètres à intégrer pour les artisans après l'acceptation d'un devis.

En milieu rural, une vraie disparité des situations est observable entre les artisans qui travaillent sur leur lieu de vie (environ 40%) et ceux qui doivent se déplacer (60%). Bien souvent, ils sont contraints d'effectuer un nombre important de kilomètres du fait des longues distances entre les zones habitées. Toutefois, cela ne signifie pas qu'ils passent plus de temps dans les transports que les artisans présents en zone urbaine confrontés aux vitesses réduites de circulation et aux engorgements qui peuvent se produire aux heures de pointe.

Distance entre le Domicile et le travail



▸ Une seule réponse possible



Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

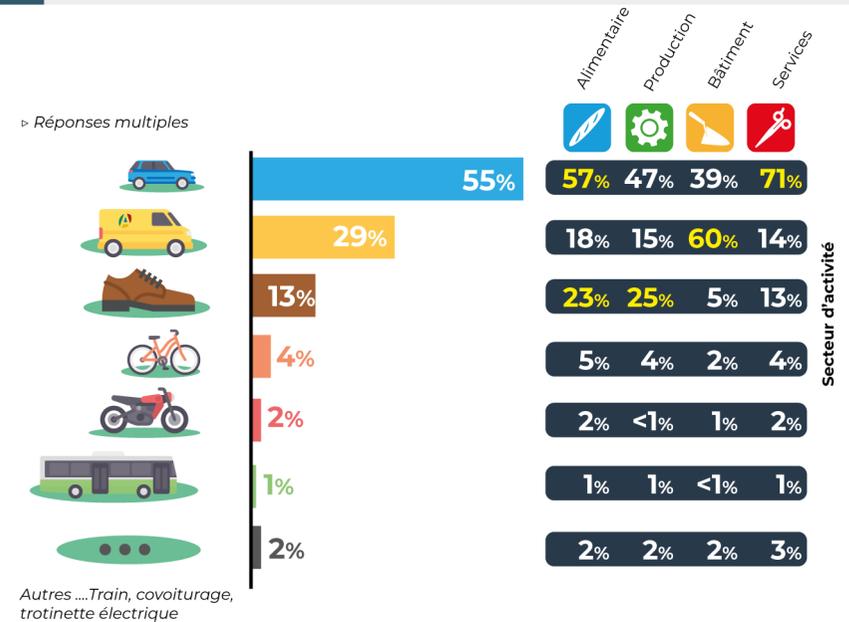
Une forte dépendance aux transports motorisés

Les artisans du Centre-Val de Loire ont majoritairement recours à leur voiture (55%) ou leur utilitaire (29%) pour se rendre sur leur lieu de travail. Ils utilisent plus rarement une forme de mobilité "douce" : 13% pratiquent la marche, 4% du vélo, 1% le bus et 2% les autres moyens de transport (train, covoiturage, trottinette...). Les Artisans des secteurs de l'Alimentaire et de la Production sont les plus nombreux à avoir recours à la marche, alors que la pratique est très rare dans le secteur du Bâtiment où le Véhicule Utilitaire est privilégié (60% des réponses).

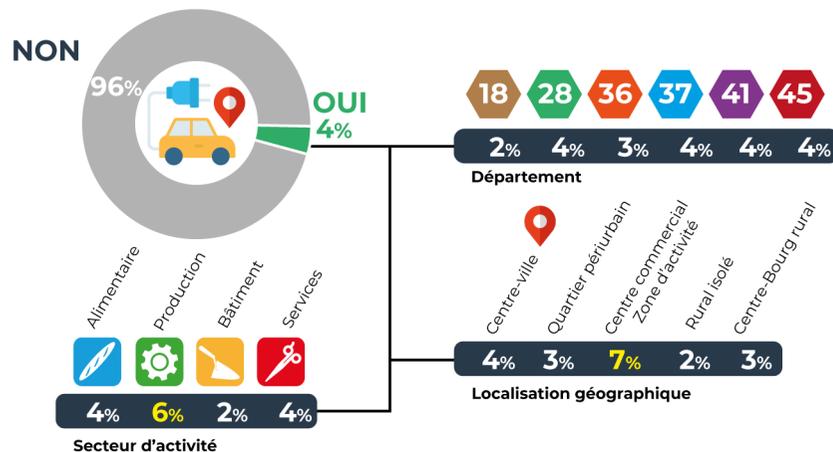
Au niveau des départements, les usages ne révèlent pas de spécificités remarquables. Par contre, la localisation géographique fait apparaître que le recours au véhicule individuel est fort dans les centres urbains (62%), voire ultra-dominant dans les zones d'activités (78%), au détriment des modes de déplacements "doux". Par ailleurs, la majorité des Artisans se déplaçant à vélo exercent en ville : dans le centre ou dans les quartiers périurbains.

En mars 2021, seuls 4% des Artisans disposent d'un véhicule propre (électrique, hybride ou à hydrogène) pour leurs trajets domicile-travail. Le portrait "robot" des rares Artisans possédant ce type de véhicule révèle le profil suivant : un entrepreneur du secteur de la Production travaillant dans une zone d'activité dans les départements de l'axe ligérien ou de la frange francilienne. Sachant que 57% des artisans interrogés génèrent moins de 50.000 € de chiffre d'affaires, le coût d'acquisition d'une voiture zéro émission constitue un frein important pour ces entrepreneurs, indépendamment de leur volonté de s'en équiper.

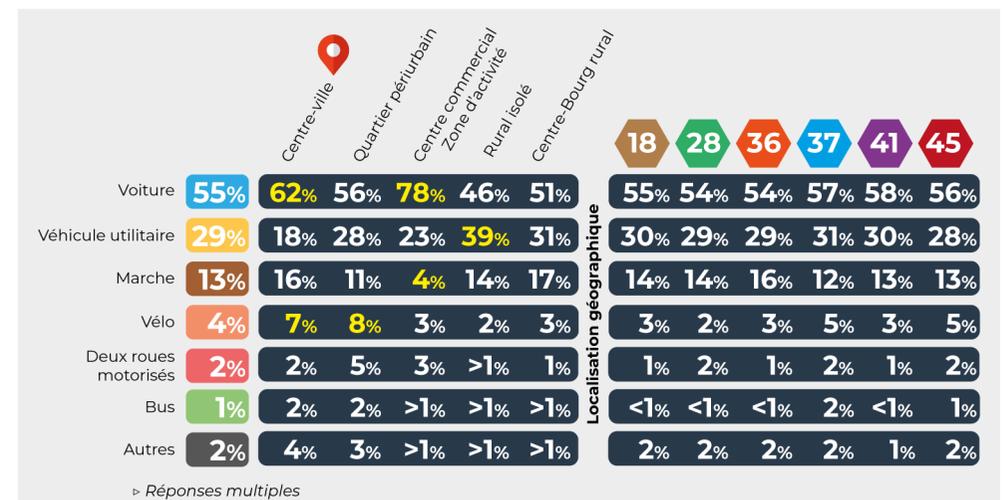
Mode de déplacement utilisé pour se rendre sur leur lieu de travail



Utilisation pour les trajets domicile-travail, d'un véhicule électrique, hybride ou à hydrogène



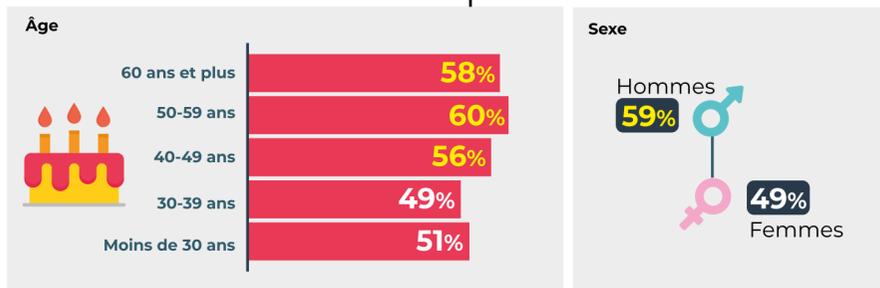
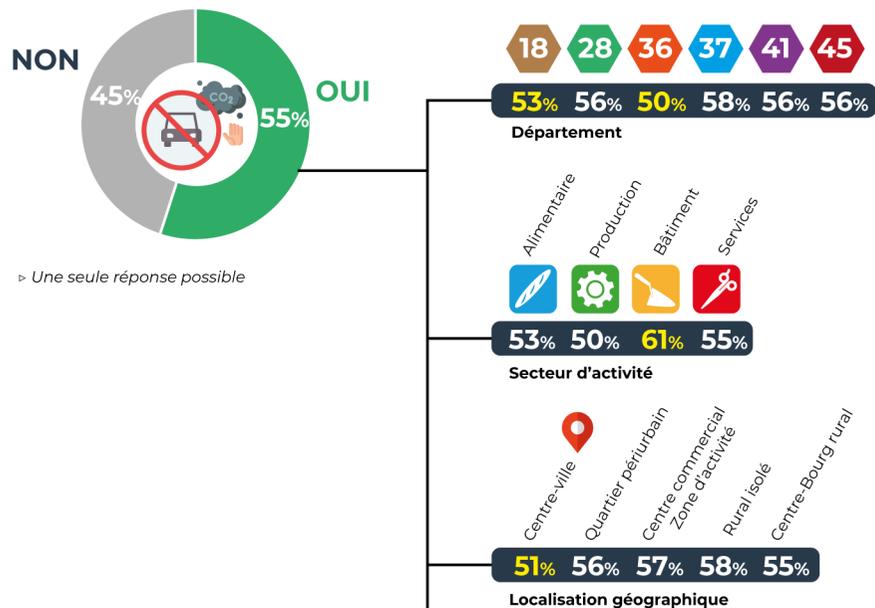
Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire



Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire



Crainces sur l'instauration de restrictions de circulation ZFE-m (Zones à Faibles Emissions mobilité)



Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

De fortes craintes sur la liberté de circulation dans les villes

La mise en place progressive des Zones à Faibles Emissions Mobilité à partir de 2025 engendre déjà des inquiétudes chez les artisans du Centre-Val de Loire : 55% d'entre eux au niveau régional appréhendent ce changement. Bien que seules les métropoles d'Orléans et Tours seraient concernées à terme, au moins la moitié des artisans de chaque département se sent déjà préoccupé par des restrictions de circulation pour les véhicules thermiques: Indre-et-Loire (58%), Loiret (56%), Loir-et-Cher (56%), Eure-et-Loir (56%), Cher (58%) et Indre (50%).

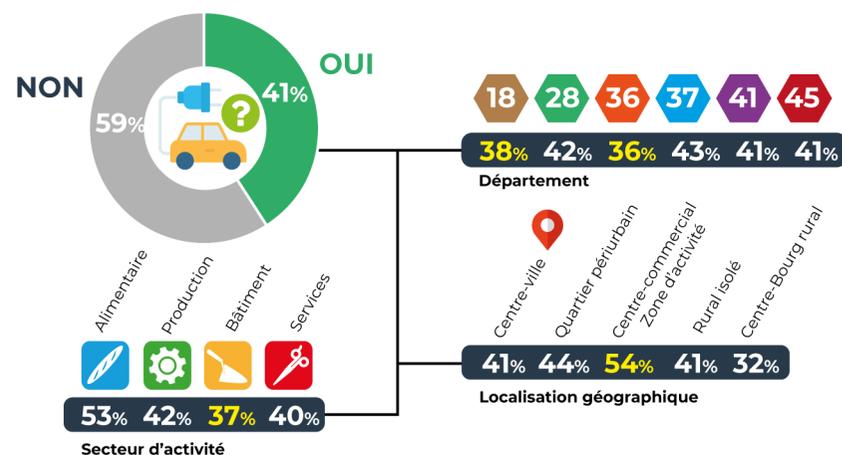
Les craintes sont particulièrement vives chez les artisans du Bâtiment (+6 points), les hommes (+4 points) et les personnes âgées de plus de 40 ans (+1 à +5 points).

À l'inverse, les chefs d'entreprises déjà implantés en centre-ville, les femmes et les plus jeunes acceptent un peu plus facilement ces évolutions. Toutefois, dans les différentes catégories de population artisanale, le niveau d'inquiétude ne descend jamais sous les 49%. Les craintes sont réelles de ne plus pouvoir circuler avec leur véhicule actuel dans les métropoles dans un avenir proche.

En Centre-Val de Loire, quatre artisans sur dix sont prêts à franchir le pas et à acquérir un véhicule électrique, hybride ou à hydrogène dans les 5 ans à venir. Les voitures électriques, plus écologiques que leurs jumelles à essence, font encore l'objet de nombreuses réticences de la part des Français comme des entrepreneurs. En cause notamment, le prix de ces véhicules, environ un tiers plus élevé que celui de leurs concurrents. À cela, s'ajoute des infrastructures de recharge, dont le nombre est clairement insuffisant. A noter, l'adhésion pour ce type de véhicule est plus élevée dans les départements urbains (Loiret, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher ou Eure-et-Loir) que les deux départements du Berry.



Possibilité d'acquisition dans un avenir proche (moins de 5 ans) d'un véhicule électrique, hybride ou à hydrogène

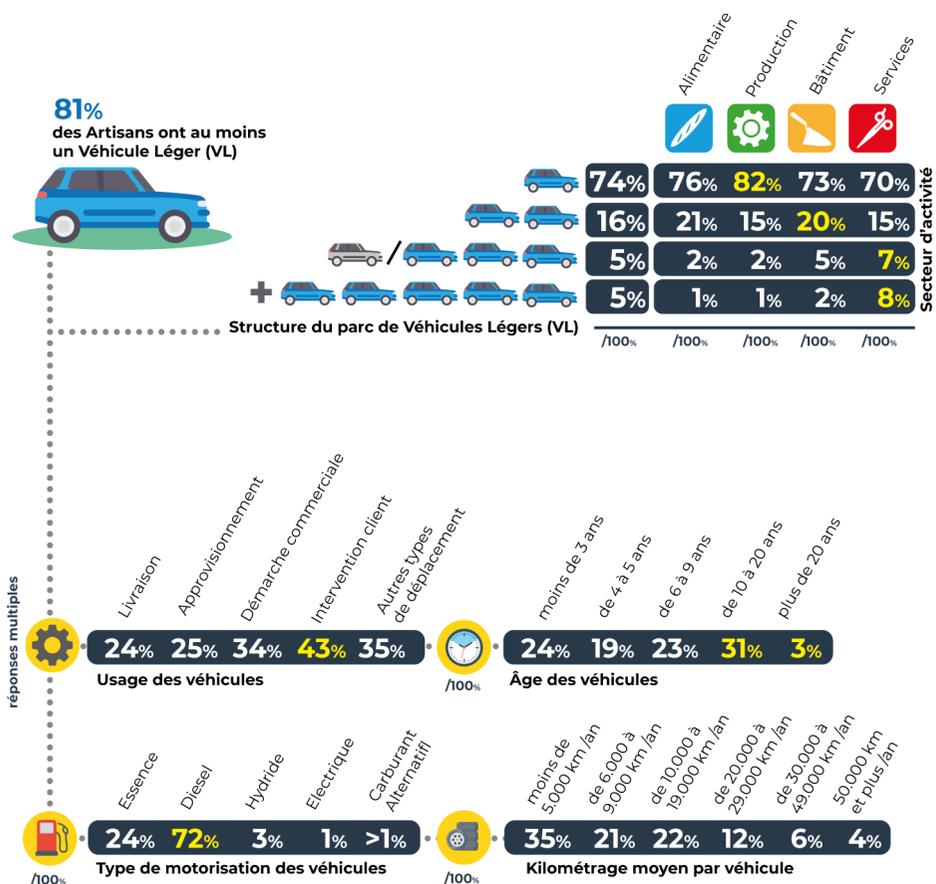


Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

2 Le parc de véhicules professionnels des Artisans et son utilisation



Parc professionnel des Artisans : Véhicules Légers (VL)



Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

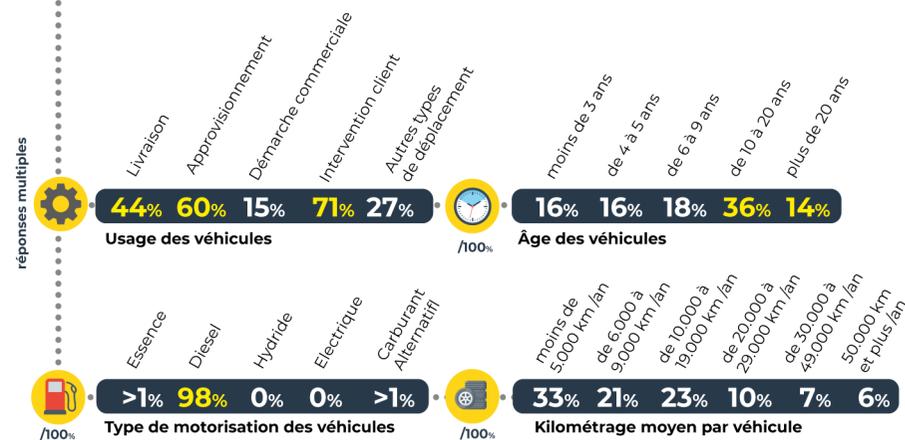
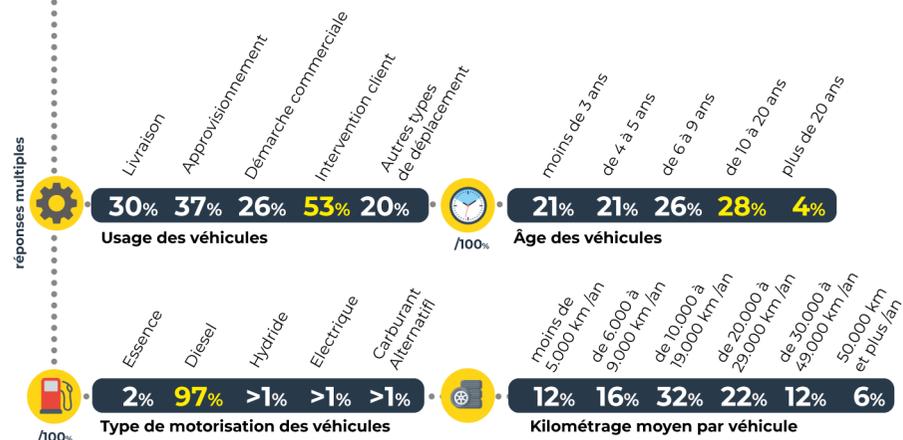
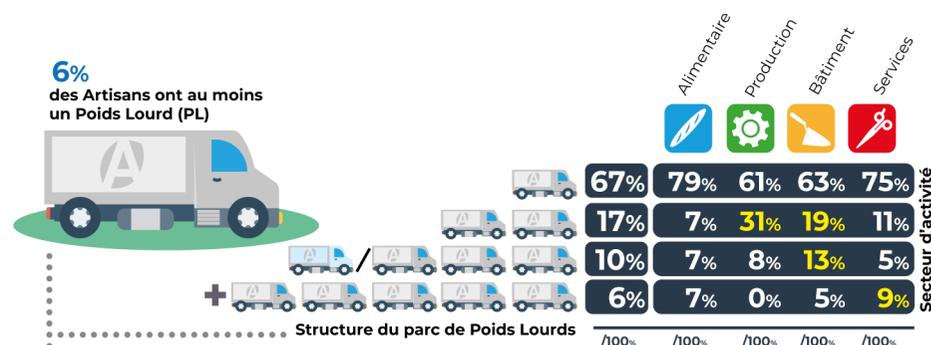
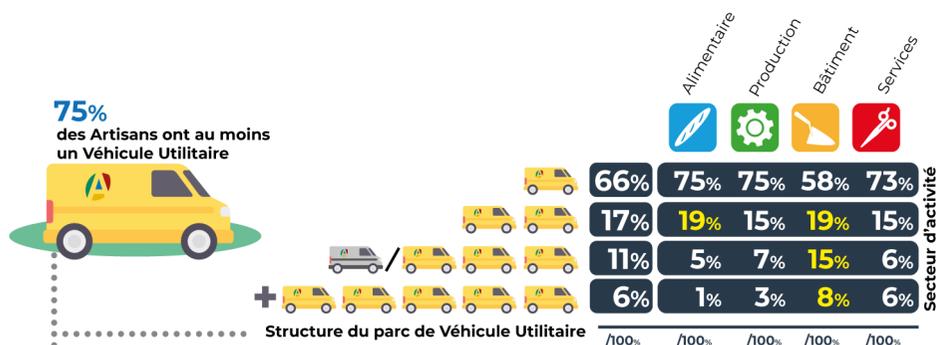
La voiture, un mode de déplacement central pour les Artisans

Plus de huit Artisans sur dix utilisent un véhicule léger à titre professionnel. Trois quarts d'entre-eux n'en possèdent qu'un seul. Seuls 5% des artisans ont un parc de véhicules composé d'au moins cinq véhicules, principalement dans le secteur des Services où la mobilité est au coeur de leur activité professionnelle : Taxis, Transports Sanitaires Légers, Garagistes...

Les usages de ces véhicules sont très variés : livraison (24%), approvisionnement (25%), démarchage commercial (34%) et intervention client (43%). Ils offrent aussi une grande polyvalence en terme de distance parcourue. Si 78% des entreprises artisanales ne dépassent pas les 20.000 km par an, 10% d'entre elles roulent beaucoup plus, puisqu'elles effectuent plus de 50.000 km/an par véhicule. A noter : bien évidemment, les artisans taxis sont les plus gros "rouleurs".

La structure du parc de véhicules légers est constituée à 72% par des véhicules Diesel et 34% des automobiles ont plus de 10 ans. Ainsi, nombre d'artisans utilisent encore des véhicules avec des vignettes Crit'Air 3 (diesel Euro 4 commercialisé entre 2006 et 2010), Crit'Air 4 (diesel Euro 3 commercialisé entre 2001 et 2005) et Crit'Air 5 (diesel Euro 2 commercialisé entre 1997 et 2000).

En analysant en détail ces données régionales, nous avons également constaté une corrélation entre le chiffre d'affaires généré, le régime fiscal et l'âge moyen du parc automobile. Plus l'entreprise artisanale est prospère plus elle renouvellera régulièrement son parc automobile. Les micro-entrepreneurs possèdent les véhicules les plus anciens et les plus polluants : 45% ont un véhicule de plus de 10 ans. En effet, investir dans une automobile récente est gourmand en capitaux alors que les études statistiques (réf. Insee SINE, Urssaf, CMA, Direccte) ont montrée que la micro-entreprise se définit principalement comme une aventure entrepreneuriale avec des moyens financiers limités. Le micro-entrepreneur investit souvent sur ces deniers personnels sans recours à un prêt bancaire (réf. Insee SINE).



Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

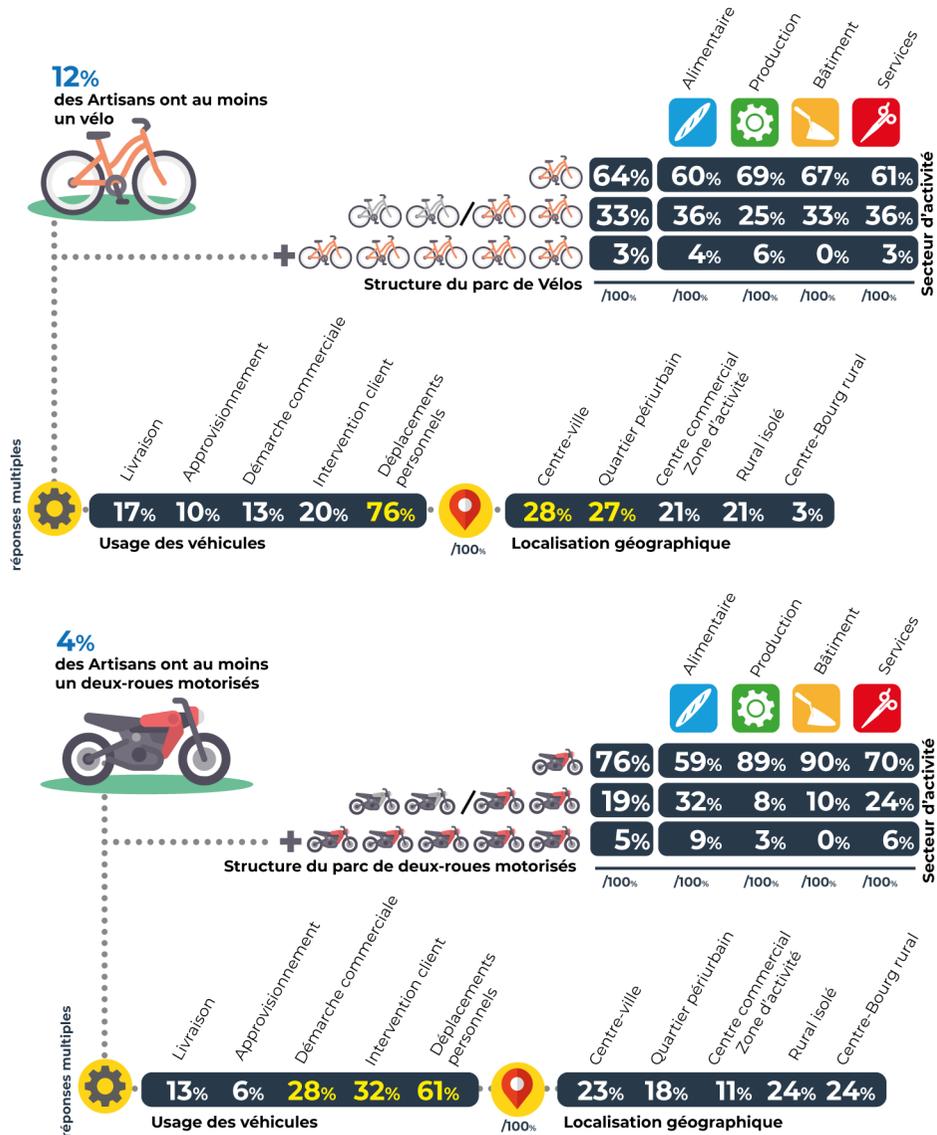
L'utilitaire, le compagnon de travail des Artisans

Dans l'inconscient collectif, le véhicule utilitaire sillonnant nos villes et nos campagnes est fréquemment associé aux entreprises artisanales, avec justesse. Ainsi, trois entreprises artisanales sur quatre en utilisent un en Centre-Val de Loire. Le volume utile, les aménagements, les équipements et la capacité de chargement sont appréciés des artisans. Il est tout particulièrement utilisé par les entreprises du Bâtiment : 42% des utilisateurs de VUL possèdent deux véhicules ou plus. En revanche, le Véhicule Utilitaire Léger repose presque exclusivement sur une motorisation Diesel (97%) et quatre entreprises sur dix parcourent plus de 20.000 km/an à leurs bords. Les motorisations électriques ou hydriques sont quasi-absentes du parc en 2021. L'âge moyen de ces véhicules est élevé (plus de 10 ans) pour au moins un tiers du parc existant.

Plus spécialisé, le Poids Lourd (PL) n'est présent qu'à hauteur de 6% du parc de véhicule des entreprises artisanales. Du fait de son gabarit et de ces capacités de transport, les usages de ce type de véhicule sont très ciblés sur la livraison (44%) ou l'approvisionnement (60%) pour les métiers de la Production, et l'intervention client (71%) par les professionnels du BTP. La motorisation Diesel (98%) prédomine dans la structuration du parc de véhicule et l'âge moyen des Poids Lourds y est très élevé : un camion sur deux a plus de 10 ans. Par contre, ils effectuent rarement plus de 20.000 km/an (77% roulent moins).



Parc professionnel des Artisans : Vélo & Deux-roues motorisés



Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

Le vélo est une solution d'appoint pour des déplacements professionnels ponctuels

En Centre-Val de Loire, 12% des artisans possèdent un vélo. Majoritairement, les artisans utilisent leur vélo pour des usages personnels (76%) et à la marge pour des motifs purement professionnels : intervention client (20%), livraison (17%), démarche commerciale et approvisionnement (10%).

Lorsque l'entreprise est implantée en milieu urbain, le nombre d'utilisateurs s'accroît de manière significative. Les facilités de circulation et de stationnement en ville sont parmi les principaux atouts de ce mode de déplacement "doux" et peu coûteux.

Les deux-roues motorisés, s'ils sont plutôt rares dans le parc de véhicules (4%), constituent une solution d'appoint pour les artisans souhaitant effectuer du démarchage commercial ou des interventions clients. A l'évidence, du fait de ces faibles capacités de transport, la moto ou le scooter ne servent pratiquement jamais pour s'approvisionner (6%) ou livrer des clients (6%).

3 Livraisons/Expéditions de matières premières et de produits finis

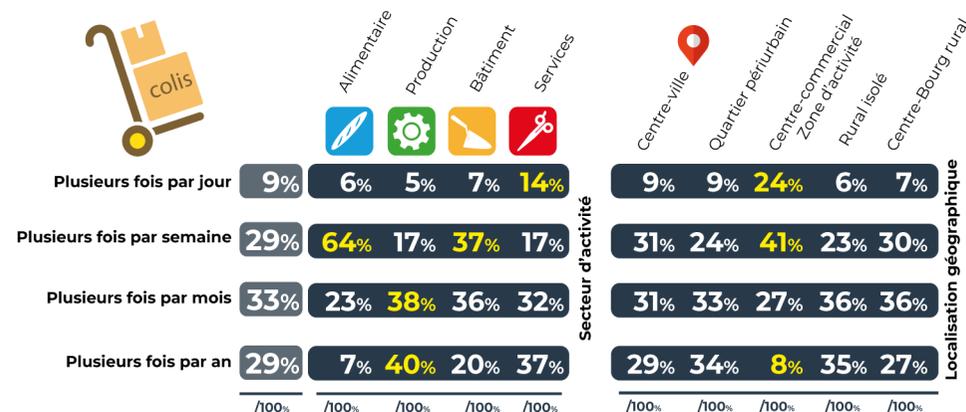
L'utilitaire est au coeur du système d'approvisionnement

L'approvisionnement a pour but de répondre aux besoins de l'entreprise en matière de produits ou de services nécessaires à son bon fonctionnement. Dans l'Artisanat, l'essentiel de l'approvisionnement est réalisé par des véhicules : Véhicules Utilitaires Légers (60%), Poids Lourds (38%), ou Véhicules Légers (24%). Les autres modes de transports sont très peu représentés.

Dans les territoires urbains comme dans les zones plus rurales, l'utilitaire est le maillon central de l'approvisionnement des artisans. Par rapport aux Véhicules Utilitaires Légers, les Poids Lourds subissent plus de contraintes de par leurs dimensions hors gabarit dans nos villes anciennes et des réglementations de circulation qui s'y appliquent. La seule zone géographique où le Poids Lourd fait jeu égal avec l'utilitaire est la zone d'activité (ZA). Proches des noeuds autoroutiers et dotées de grandes artères, les zones d'activités sont plus accessibles pour les camions de 3,5 tonnes ou plus.

L'analyse de la fréquence de l'approvisionnement permet de mettre en lumière les disparités des pratiques entre les quatre principaux secteurs d'activité de l'Artisanat. Les Artisans des métiers de Bouche se font généralement livrer plusieurs fois par semaine (64%), alors que les Artisans de la Production privilégient des livraisons moins fréquentes : plusieurs fois par mois ou par an. Globalement, les Artisans recevant plusieurs fois par jour des livraisons font figure d'exception sauf pour les métiers des Services (14%). Dans le Bâtiment, 73% des chefs d'entreprises s'approvisionnent soit plusieurs fois par semaine, soit plusieurs fois par mois.

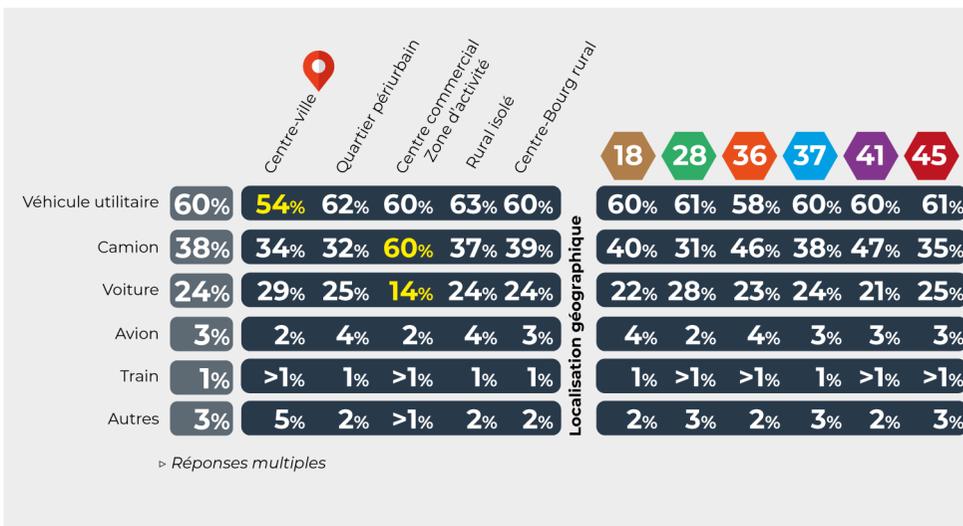
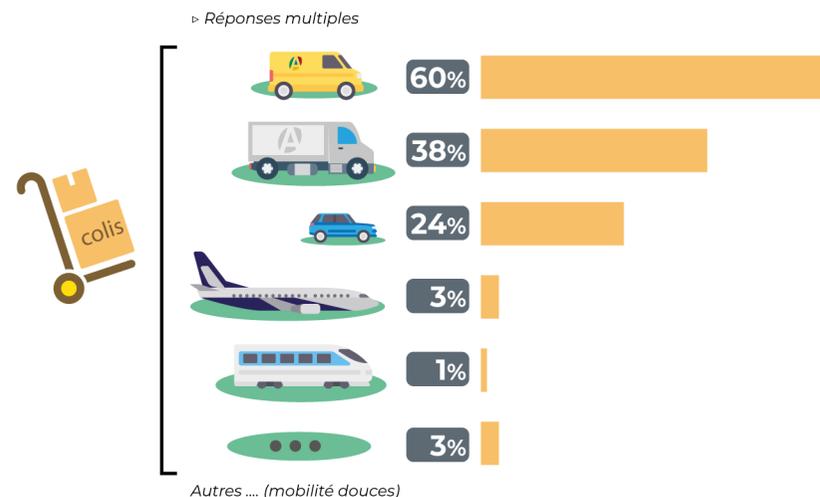
Fréquence de l'approvisionnement



▸ Une seule réponse possible

Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

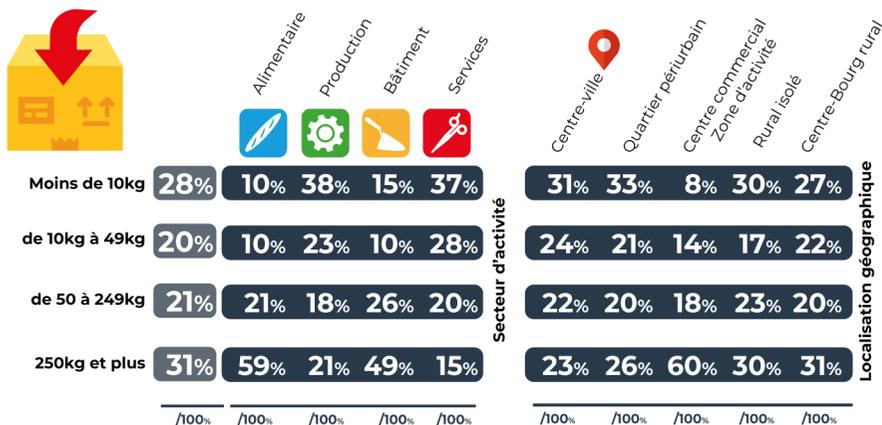
Mode de transport utilisé pour l'approvisionnement de l'Artisan



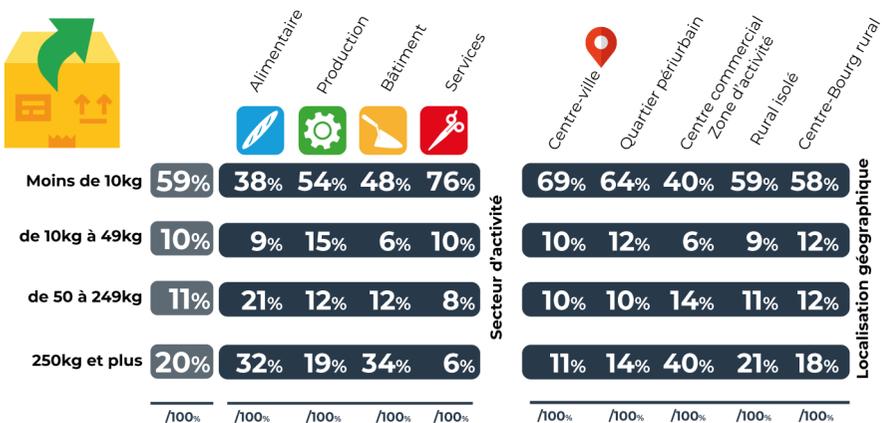
▸ Réponses multiples

Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

Volume de marchandises reçues ou expédiées par mois



▸ Une seule réponse possible



▸ Une seule réponse possible

Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

Des volumes réduits de marchandises

Les TPE et PME artisanales génèrent des flux modérés de marchandises de par les intervalles de temps entre chaque livraison (faible fréquence) mais aussi les volumes échangés, dans la moitié des cas inférieurs à 50 kg par mois. Pour les expéditions, près de six entreprises sur dix expédient moins de 10 kg par mois.

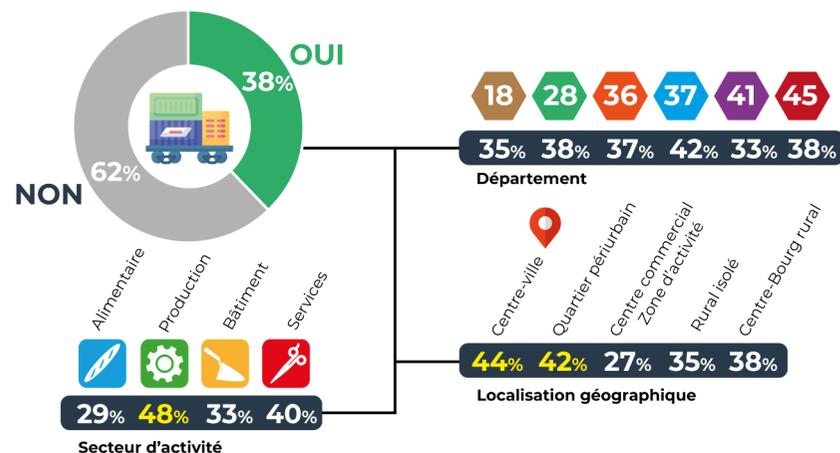
En principe, l'artisan reçoit des matières premières qu'il transforme en produit fini. C'est le cas des Boulangers, Fabricants d'outils en métal, Céramistes, Brasseurs, Imprimeurs... Un processus au coeur du savoir-faire de l'artisan qui combine compétences techniques et méthodes de fabrication. L'Alimentation et le Bâtiment se distinguent avec des volumes de marchandises reçus inférieurs à 250 kg alors que la Production et les Services multiplient les petits volumes (moins de 10 kg) avec respectivement 38% et 37% des réponses.

Pris individuellement dans cette étude, les volumes de livraisons et d'expéditions restent modestes. En revanche, le nombre d'artisans (56.000) en Centre-Val de Loire multiplie d'autant les volumes reçus et expédiés.

Interrogés sur la place du train comme maillon de leur future chaîne d'approvisionnement, les artisans sont 38% à imaginer cette possibilité dans un avenir proche. Les métiers de la Production (+10 pts par rapport à la moyenne) et les artisans localisés en centre-ville (+6 pts) ou dans les quartiers périphériques (+4 pts) sont les plus réceptifs. Enfin, les trois principaux freins évoqués par les artisans sont la gestion des faibles volumes à transporter, la logistique des derniers kilomètres et la rapidité de la livraison. La notion de prix du transport ferroviaire les préoccupe moins.

Place du train en tant que maillon de votre future chaîne d'approvisionnement

▸ Une seule réponse possible

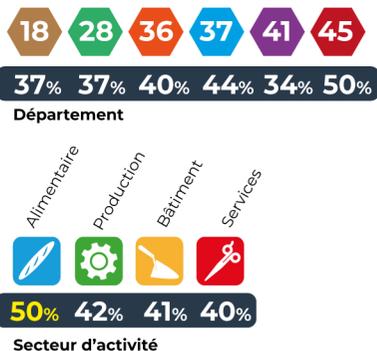
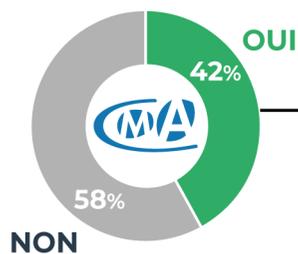


Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

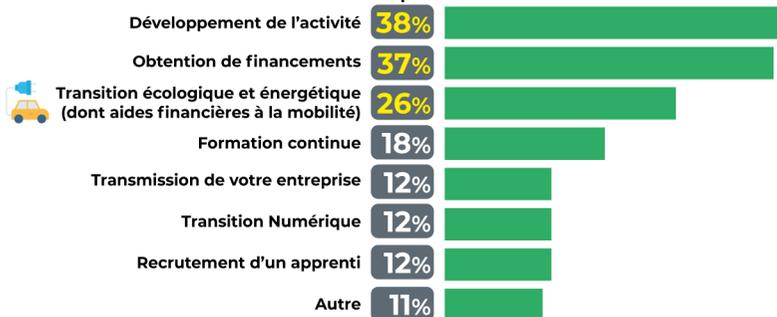
4 Demandes d'accompagnement des Artisans



Souhaitez-vous être contacté par un agent de votre Chambre de Métiers pour bénéficier d'un accompagnement ?



► Réponses multiples



Source : Enquête Mobilité 2021 - CMA Centre-Val de Loire

Près de quatre entreprises sur dix sollicitent un accompagnement

Pour se développer, les artisans ayant répondu à notre enquête sont très demandeurs d'accompagnement. Près de 42% ont exprimé ce besoin. Les demandes sont particulièrement fortes en Indre-et-Loire (42%) et dans le Loiret (50%).

Au niveau des secteurs d'activité, les entrepreneurs de la construction (+8% par rapport à la moyenne) sont plus nombreux à faire cette demande en direction de leur CMA.

Au-delà des thématiques plus généralistes (développement de l'activité 38% et obtention de financements 37%), un quart des répondants ont exprimé le besoin de rentrer dans une démarche de transition écologique et énergétique. Elle inclut les besoins de financement d'une mobilité plus durable.

L'Artisanat



Réalisation : *Chambre Régionale de Métiers et l'Artisanat du Centre-Val de Loire*
28 Rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 ORLEANS
Erik LECONTE - Chargé d'études
Evelyne JAVOY - Attaché Technique
Partenaires financiers : *l'Union Européenne (FEDER), l'Etat,*
et le Conseil Régional du Centre-Val de Loire

